La CGT encore accusée….

Depuis peu, lors du CODIR ou pendant des réunions de service, il est fait état de pertes de production moteur et donc diminution de l'efficience du site à cause de la CGT FPT BLY.

<u>La CGT précise</u> qu'elle a lancé un préavis de grève illimité en 2023 (reconduit pour 2024) afin de couvrir légalement les salariés désireux d'user du droit de grève pour faire entendre leurs revendications.

Maintenant si l'on veut véritablement identifier le problème de fond, ce n'est pas en stigmatisant les élus et mandatés du syndicat CGT que ça va se solutionner.

- Mais plutôt en se posant d'abord les bonnes questions comme : pourquoi les salariés usent-ils de leur droit de grève, sont 'ils mécontents, manque de reconnaissance, revalorisation des salaires, absence prime participation etc etc.

-Puis en apportant des réponses concrètes.

Mais ça ce n'est pas du ressort de la CGT ! Seuls nos grands dirigeants ou responsables peuvent répondre.

Donc Mesdames et Messieurs nos grands responsables, au lieu de fustiger la CGT, posez-vous les bonnes questions et surtout apportez des réponses. Et tout rentrera dans l'ordre …naturellement.

Beaucoup de salariés nous rapportent aussi que certains responsables évoquent aux salariés qui font grève ou qui manifestent leur envie de faire grève, le fait que nous serions trop nombreux actuellement sur site et ce malgré un certain nombre d'intérimaires. Il est vrai que début 2023 il avait été annoncé 100 embauches environ et que fin Décembre 2023 l'on nous confirme 140 Embauches. Ce qui est réellement bien. En revanche s'il y a un problème sur le nombre d'embauches, s'il vous plait allez voir le service qui gère, ne faites pas de vos erreurs un moyen de pression supplémentaire !!!

Mais en attendant et afin de mettre fin à la problématique de savoir si vous étiez seul ou non en grève et sur sa légitimé avec notre service RH, nous vous annonçons que vos élus et mandatés de la CGT seront en grève un certain temps chaque jour travaillé de l'année à partir du 19/02/2024.

Ceci met un terme au fait de savoir si vous étiez le seul ou non ce jour-là en grève et évite à notre service RH d'avoir en plus de leur labeur quotidien, ce problème à gérer avec tous les désagréments que cela occasionnait.

La CGT